

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CENTRE D'ANIMATION ARC-EN-CIEL INC.		Date d'inspection Le 25 juin 2026
Nom de l'établissement Centre de la Petite enfance Acamie		Numéro de permis 2003892
Adresse 295 boulevard St-Pierre W Caraquet NB E1W 1B7		Numéro de téléphone (506) 727-6737
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 48	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Karine Basque	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(0.1) Aux fins d'application du paragraphe (1), sont assimilés à un exploitant d'un établissement agréé : a) dans le cas de l'obtention d'un casier judiciaire ou d'une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, (i) les membres du conseil d'administration d'une personne morale ou d'une association non personnalisée, (ii) les associés d'une société en nom collectif, (iii) les commandités d'une société en commandite;	12(0.1)(a)(i-iii)	22 juin 2026	16 juin 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Une discussion a eu lieu avec la directrice concernant le changement de 2 modules de jeu dans l'aire de jeu des groupes préscolaires et l'installation de nouveaux modules. Il a été recommandé : - d'installer des clôtures si les enfants doivent jouer à l'extérieur de l'aire de jeu principale; - de former de petits groupes avec un système de rotation à l'extérieur, étant donné que l'espace de jeu sera restreint pendant la période de construction. Observation: fin du diner et début de la sieste La garderie est maintenant conforme à la Loi et aux règlements sur les services à la petite enfance du Nouveau-Brunswick.

original signé par
Karine Basque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 25 juin 2026

Date

original signé par
Sacha Paulin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 juin 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"